

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AMENEE D'EAU

La Menthue

Extrait du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association d'amenée d'eau " La Menthue ".

Séance du 31 octobre 2024.

Présidence : Madame Dominique Hauner

Le Conseil intercommunal

décide

Point 3 de l'ordre du jour : d'accepter le budget 2025 de l'Association

Total des revenus : **1'055'005,00** francs

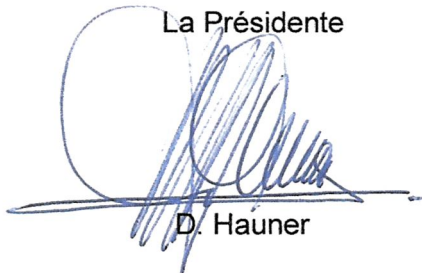
Total des charges : **1'055'005,00** francs

Excédent de revenus : **0,00** francs

En application de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) , les décisions mentionnées ci-dessus peuvent faire l'objet d'un référendum.

Ainsi délibéré en séance du 31 octobre 2024

La Présidente



D. Hauner

Le Secrétaire



R. Miéville